



HAL
open science

Remarques sur l'impact économique de l'immigration en France

Jean-Pierre Durand, Joyce Durand-Sebag

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Durand, Joyce Durand-Sebag. Remarques sur l'impact économique de l'immigration en France. *Revue Algérienne des Sciences Juridiques, Economiques et Politiques*, 1979, 1. hal-04177521

HAL Id: hal-04177521

<https://hal.science/hal-04177521>

Submitted on 21 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Remarques sur l'impact économique de l'immigration en France

par Jean-Pierre et Joyce Durand

Avertissement de septembre 2023. La première version de ce texte a été écrite en 1972 et a été remaniée en 1979 pour sa publication. Ce qui explique les anachronismes pour une lecture au XXI^e siècle, comme par exemple les difficultés voire les impossibilités, pour les immigrés, de faire venir leur famille en France. Enfin, il est écrit dans le style des années 1970.

Cet article vise à indiquer les causes économiques qui font des pays industrialisés occidentaux des demandeurs de main-d'œuvre durant les phases d'expansion du capitalisme. C'est dire que nous n'aborderons pas ici les conditions de travail – ou de chômage – ou les conditions de vie matérielle, sociale ou culturelle des travailleurs migrants. Nous renvoyons pour ces thèmes aux nombreuses monographies ou articles parus en France ou en Algérie¹. Enfin, pour ce qui est des préoccupations actuelles relatives à une politique algérienne de réinsertion des travailleurs émigrés, d'autres articles suivront.

La France compte aujourd'hui environ trois millions et demi d'immigrés, soit 7% de la population totale. On y trouve 850 000 Algériens (dont près de 500 000 actifs). Depuis la fin du 19^e siècle, le patronat français est allé puiser dans les pays voisins une main-d'œuvre qu'il pouvait aisément utiliser ou renvoyer chez elle sans grand dommage, selon les fluctuations économiques et les circonstances politiques. C'est ainsi que la mobilisation générale pendant la guerre de 1914-1918 nécessita un appel de main-d'œuvre étrangère. Tandis qu'au moment de la crise de 1929 on renvoya ces populations dans leurs pays d'origine pour enrayer le chômage et par crainte d'une aggravation des tensions sociales.

Le premier courant d'immigration provenait de l'Est de l'Europe (Polonais, réfugiés russes pour la plupart) et d'Italie ; pendant et après la Seconde Guerre mondiale, Espagnols et Italiens immigrèrent massivement en France. Après l'arrivée des Grecs, les principaux pays fournisseurs ont été l'Algérie, le Portugal, le Maroc, la Tunisie, la Yougoslavie, la Turquie et les pays africains francophones (Sénégal, Mali, etc.). On peut y ajouter la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion. Quoique les populations des « départements d'outre-mer » soient « français », elles partagent bien souvent la même existence que les autres immigrés en France.

Pourquoi une main-d'œuvre immigrée en France et dans tous les pays capitalistes industrialisés

¹ Voir notamment A. Chaker, *La jeunesse algérienne en France*, Alger, SNED, 1977.

d'Occident² ? Quelles sont les caractéristiques de la main-d'œuvre immigrée aujourd'hui ? Pourquoi ce besoin momentané de main-d'œuvre ? Quel rôle joue cette main-d'œuvre immigrée au stade actuel du capitalisme ?

Une première réponse tient au caractère de nécessité de la reproduction élargie du capital. En effet, nous savons que la force de travail mettant en valeur un certain capital produit une plus-value. La mise en valeur du capital accru va nécessiter une force de travail plus large. De sorte que « le travail ne produit pas seulement, du capital, il produit une masse croissante de travailleurs, la matière qui seule lui permet de fonctionner en tant que capital additionnel³ ».

L'élargissement du capital, et donc aussi celui de la force de travail qui le valorise, se heurtant aux limites de l'espace national⁴ le capitalisme résout cette contradiction par une solution externe : l'exploitation d'une main-d'œuvre extérieure. C'est la solution impérialiste. Elle peut prendre la forme d'une exportation de capital vers d'autres formations sociales, ou celle de l'introduction dans le pays impérialiste de main-d'œuvre étrangère. Nous allons mesurer ici les effets d'une telle introduction sur l'économie nationale française.

1 - L'EMPLOI DE LA MAIN-D'ŒUVRE IMMIGRÉE COMME ÉLÉMENT CONTRECARRANT LA BAISSÉ TENDANCIELLE DU TAUX DE PROFIT

Pour produire meilleur marché, toujours plus vite, en plus grande quantité, pour produire de nouveaux articles, en somme pour « arracher le marché », les entreprises sont conduites à investir dans les machines toujours plus chères, et à conserver une part toujours plus grande de leur budget aux investissements. C'est le fruit de la concurrence capitaliste : la part du capital constant (C) s'accroît sans cesse dans la production. Ce qui signifie que le taux de profit qui est égal à $\frac{pl}{V+C}$ tend à diminuer puisque le dénominateur (V+C) croît quand (C) grandit pour (V) constant. Ce phénomène que l'on qualifie depuis K. Marx de « baisse tendancielle du taux de profit » doit être contré par les capitalistes désireux de conserver le système... et des taux de profit les plus élevés possibles. Ils pourront contrecarrer cette tendance par plusieurs voies⁵ :

- en limitant au maximum (V), c'est-à-dire le prix payé pour l'achat de la force de travail (les salaires),
- en augmentant (pl), c'est-à-dire en augmentant la quantité de sur-travail (non-payé) dans la journée de travail,
- en limitant la croissance de (C), ce qui a pour corollaire une compétitivité moindre, sauf si le prix du *quantum* de travail incorporé dans l'objet produit est plus bas que le prix moyen d'une même quantité de travail incorporée dans le même objet par les autres capitalistes.

L'une ou l'autre des deux premières propositions ou les deux associées signifient l'accroissement de la part

² Aux États-Unis, les populations noire et portoricaine jouent le même rôle que les populations immigrées en Europe occidentale. En Italie, le courant migratoire Sud-Nord possède les mêmes caractéristiques que celui du Portugal-France par exemple.

³ K. Marx, dans le Chapitre VI (inédit) du Livre I du *Capital*. Cité dans *La Pensée*, n° 156.

⁴ Quoique l'on ne puisse jamais parler de plein emploi dans les pays capitalistes, nous considérons ici le caractère restreint du volant de main-d'œuvre inoccupée durant chaque période comme indicateur de plein emploi.

⁵ On supposera connue la théorie marxiste d'extorsion de la plus-value et ne rappelons que la signification des symboles :

- V est le capital variable (salaires versés aux travailleurs)
- C est le capital constant (usines, machines)
- pl est la plus-value c'est-à-dire la valeur (survaleur) du travail non payé au travailleur à travers le processus d'exploitation de ces derniers.

du sur-travail par rapport à celui qui est rémunéré. C'est aussi l'accroissement du taux d'exploitation ou encore du taux de plus-value par rapport au capital variable versé ? Si (pl) croît ou (V) diminue, le rapport pl/V ne cesse de croître. Enfin, si le rapport pl/V augmente, il continue à limiter les effets de la croissance de (C) dans le taux de profit. En résumé, s'il est possible d'augmenter pl/V (soit par accroissement de pl/V ou en diminuant (V), ou les deux à la fois), on militera d'autant les effets négatifs de la croissance de (C) sur le taux de profit. L'emploi de la main-d'œuvre spécifique qu'est la main-d'œuvre immigrée permet cette augmentation de pl/V c'est-à-dire cet accroissement du taux de plus-value ou taux d'exploitation. Plus encore, l'emploi de la main-d'œuvre immigrée permet de limiter la croissance de (C) en incorporant dans l'objet produit une quantité de travail à bas prix. Ainsi la tendance à la baisse du taux de profit est en partie contrecarrée. Nous allons voir comment dans les faits.

a - Augmentation du taux de plus-value et de la durée de l'exploitation

Le premier fait à prendre en compte dans l'augmentation du taux de plus-value dans l'emploi de la main-d'œuvre immigrée est celui des bas salaires (soit l'abaissement de (V)). Ceux-ci peuvent être pratiqués par plusieurs biais :

- dans les petites entreprises sans syndicat ou avec des syndicats très faibles parce que la main-d'œuvre y est principalement immigrée, les travailleurs étrangers sont victimes d'une ségrégation : ces travailleurs reçoivent des salaires de 10 à 20% inférieurs à ceux des Français. Par exemple à Idéal Standard, dans la région parisienne, pour le même travail à la presse, un Algérien reçoit 1900 à 2000 francs mensuellement, tandis qu'un Italien (il n'y a pas de Français dans cette entreprise, sinon des cadres) établi en France depuis 20 années et « intégré » reçoit 2300 francs⁶,
- il n'est pas question de revendiquer une quelconque hausse. Au mieux une telle requête a pour réponse : « Si tu ne veux plus, tu peux partir, il y en a d'autres comme toi qui attendent à la porte ». En effet, de tels travaux ne nécessitent aucune formation professionnelle et le rendement « normal » peut être atteint en quelques jours seulement d'apprentissage sur le tas,
- dans le bâtiment règne une situation très proche. Le roulement dans les équipes empêche toute création de section syndicale. Si les équipes d'un chantier deviennent trop combative, il suffit d'en déplacer quelques uns ou d'isoler quelques travailleurs par leur intégration sur un autre chantier pour enrayer tout mouvement revendicatif. Enfin les travailleurs immigrés ne peuvent, la plupart du temps, assumer de responsabilités syndicales. Dans les entreprises à large majorité de migrants (B.T.P. en particulier) la constitution de sections syndicales est ainsi rendue presque impossible.
- dans les grandes entreprises comme la Régie Renault (nous ne parlons pas des cas semblables à ceux de Citroën ou Simca où le syndicat C.F.T fait régner la même situation que dans les petites entreprises avec, pour corollaire, la même ségrégation au niveau des salaires), le patronat joue sur autre chose : la prime d'ancienneté. À la Régie Renault, pour le même travail, des différences de 200 francs sur un salaire mensuel ne sont pas rares. Car les primes commencent à être conséquentes après 8 à 10 années

⁶ À propos de la ségrégation dans la sous-évaluation de la qualification des travailleurs migrants, on pourra lire *L'établi* de Robert Linhart, Éditions de Minuit, 1978.

d'ancienneté dans l'entreprise. Or un Maghrébin, ou plus encore un Turc, un Portugais ne restent que très rarement plus de cinq à huit années dans une entreprise.

D'autre part, les bas salaires pratiqués conduisent à un renforcement de l'exploitation et à un accroissement du profit patronal au travers d'une dialectique interne dans le système des heures supplémentaires. Celles-ci étant rémunérées, elles ne correspondent pas à une prolongation de la journée de travail pour (V) constant, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent s'apparenter à une nouvelle extorsion de plus-value absolue.

On peut cependant montrer quels sont les autres bénéfices que retire le patronat du système des heures supplémentaires. Il faut ajouter à nos équations le facteur temps. Car si par les heures supplémentaires le taux d'exploitation n'est pas modifié (pl/V_1 durant la première heure est égal à pl/V_{10} durant la dixième heure), la masse de plus-value produite par le salarié s'accroît avec le nombre d'heures travaillées. Les dépenses fixes par travailleur (congrés payés par exemple) ne se trouvant pas modifiées, il s'ensuit une économie pour le patronat, c'est-à-dire globalement l'accroissement du taux de plus-value. Par ailleurs, la prolongation de la journée de travail permet un amortissement plus rapide du capital constant, c'est-à-dire l'accroissement du taux de rotation de celui-ci, soit aussi de meilleures conditions de rémunération pour le capital lui-même.

D'autre part, le fait que pour le travailleur existe une possibilité (celle des heures supplémentaires) d'augmenter son salaire, permet le maintien du bas niveau de ce salaire nominal. Par là-même ce système d'heures supplémentaires permet un fort taux d'exploitation, son maintien et même son renforcement. On pourrait montrer par une analyse plus fine qu'en permettant le maintien d'un bas salaire nominal et donc l'allongement de la journée de travail, le système des heures supplémentaires tend à accroître l'extorsion de la plus-value absolue (c'est-à-dire « la plus-value produite par la simple prolongation de la journée de travail » – K. Marx).

Ces différents moyens utilisés par le patronat pour abaisser le montant des salaires conduit à une réduction de (V). Pour un temps de travail fourni par un migrant égal à celui fourni par un Français, la diminution de (V) pour le migrant signifie l'augmentation du taux d'exploitation pl/V , c'est-à-dire l'augmentation du taux de profit $pl/V+C$.

Cet abaissement de (V) pour les travailleurs immigrés par rapport aux nationaux signifie la réduction du temps de travail nécessaire à l'entretien de l'ouvrier migrant, c'est-à-dire aussi l'allongement du temps de sur-travail (non-payé), soit l'accroissement de la plus-value extorquée. Il s'agit de l'accroissement de la plus-value relative puisque celui-ci a lieu, non pas par l'allongement de la journée de travail (plus-value absolue) mais par réduction du temps de travail nécessaire à l'entretien de la force de travail. Pourtant cet accroissement de la plus-value relative possède des caractères spécifiques dans la reproduction de la force de travail⁷,

⁷ C'est là le sens, que donne très précisément K. Marx à la plus-value relative : « Je nomme plus-value relative la

mais pas la réduction du volume des produits qui entrent dans l'entretien de la force de travail, réduction rendue possible par la spécificité de la force de travail migrante par rapport à la force de travail nationale.

Cette spécificité tient à la composition différente des biens de consommation qui entrent dans la reconstitution de la force de travail migrante par rapport à la force de travail nationale. En effet, K. Marx nous dit que la force de travail est une marchandise semblable aux autres et que l'on peut en calculer son coût de production. Celui-ci est égal à la somme des prix des objets consommés par le travailleur pour se reconstituer et se reproduire, c'est-à-dire la somme des dépenses effectuées pour sa nourriture personnelle, celle de sa femme procréatrice, celle de ses enfants futurs prolétaires, pour son logement, ses vêtements, etc.

Karl Marx précise que le coût de reproduction de la force de travail dépend ainsi des conditions géographiques et historiques d'existence de celle-ci (directement liées au niveau du développement des forces productives). Pour cette même raison, l'originaire des pays en voie de développement, appartenant aux couches sociales défavorisées de ces pays, arrive avec des besoins bien moindres que l'Européen. De plus, la cause principale de l'émigration vers l'Europe du Nord est la situation de chômage dans le pays d'origine ou les très basses rémunérations du travail non-qualifié. Ce sont deux raisons qui font que le nouvel immigré, resté quelques mois au chômage à son arrivée accepte n'importe quel bas salaire y compris au-dessous du salaire minimum s'il ne possède ni permis de travail ni carte de séjour.

Le capitalisme cherche évidemment à maintenir comprimés les besoins de la population pour perpétuer ces bas salaires. Déjà les bas salaires eux-mêmes contribuent à ce maintien d'un bas niveau des besoins. Cette auto-reproduction dialectique bas salaires/faibles besoins se trouve renforcée en France par la politique de l'État : une stratégie tout à fait consciente de celui-ci vise le rassemblement, le parage de la main-d'œuvre immigrée : bidonvilles, foyers, cités de transit, marchands de sommeil, etc. Les basses dépenses des immigrés pour leur logement autorise en partie le maintien des bas salaires. D'autre part, ces concentrations d'immigrés permettent la marginalisation des immigrés par rapport à la population française.

Dans ces micro-sociétés reconstituées majoritairement selon les pays d'origine, les travailleurs immigrés évitent un trop grand déracinement. Ils y retrouvent un minimum de chaleur humaine nécessaire à leur maintien en bonne santé psychologique, c'est-à-dire en état de produire. Mais c'est aussi dans ces micro-sociétés qu'ils satisfont la plupart de leurs besoins culturels acquis dans le pays d'origine : musique, dominos, discussion autour du café... Or ces besoins sont satisfaits au moindre coût tandis que la marginalisation évite, ou retarde la création de nouveaux besoins propre à une économie capitaliste industrialisée et dont la satisfaction est onéreuse.

plus-value qui provient de l'abréviation du temps de travail nécessaire et du changement correspondant dans la grandeur relative des deux parties dont se compose la journée.

« Pour qu'il fasse baisser la valeur de la force de travail, l'accroissement de la productivité doit affecter des branches d'industrie dont les produits déterminent la valeur de cette force, c'est-à-dire des industries qui fournissent ou les marchandises nécessaires à l'entretien de l'ouvrier, ou les moyens de production de ces marchandises.

« En faisant diminuer leur prix, l'augmentation de la productivité fait en même temps tomber la valeur de la force de travail » (K. Marx, *Le Capital*, Livre 1, tome II, Paris, Éditions sociales, 1948, pp. 9 et 10).

Enfin ces concentrations de travailleurs immigrés ont lieu dans la grande majorité des cas dans les villes de la banlieue parisienne gérées par les partis de gauche. Combien de fourgons de Police ont-ils transférés d'immigrés de Paris à Argenteuil, à Montreuil ou à Vitry ? En leur indiquant simplement l'adresse de la mairie. Par cette politique, l'État évite les dépenses liées au logement de cette force de travail et en charge les municipalités périphériques dont les principales ressources proviennent des impôts payés par la population locale, en général composée de travailleurs aux bas revenus. Il s'ensuit un mécontentement grandissant contre les municipalités, à la grande satisfaction des gouvernements de droite. De plus, la marginalisation des immigrés permet de créer des tensions minorité-population française qui divisent la classe ouvrière au plus grand profit du patronat.

Afin de maintenir au plus bas le niveau des besoins dans la population immigrée, l'État et le patronat cherchent à éviter l'intégration des travailleurs étrangers à la société française. Ils tendent donc d'instaurer parmi eux une très grande mobilité, à l'intérieur du pays d'accueil lui-même, et entre leur pays d'origine et le pays d'accueil. Cette rotation est d'autant plus possible que le travail demandé aux émigrés est généralement un travail sans qualification.

Toujours afin d'éviter cette intégration, l'État freine l'arrivée des familles des travailleurs immigrés. Car cette intégration augmenterait non seulement les besoins individuels du travailleur migrant (voir supra), mais aussi ceux de ses proches vivant avec lui, nécessitant l'accroissement de son salaire⁸. Lequel diminuerait d'autant pour le capitaliste, l'intérêt qu'il rencontre à employer une main-d'œuvre immigrée.

Durant les années 1960, phase d'expansion du capitalisme en France, l'État prétendait faire une politique d'intégration en favorisant l'arrivée des femmes et des enfants. Or cela s'avérait particulièrement faux, les conditions d'immigration des proches parents étant trop difficiles à remplir dans les deux cas possibles :

- l'arrivée par l'Office National d'Immigration (ONI) ou arrivée légale avec frais de voyage en partie payés par l'État devait satisfaire à une condition : pouvoir justifier d'un logement décent. Avec un salaire mensuel de 800 à 1000 francs et plusieurs enfants à abriter nécessitant un appartement de trois-quatre pièces, on saisit le peu de chance qu'avait la famille d'immigrer légalement ;
- la venue en touriste soulevait quelques hésitations dues au coût du transport et aux inconnues des lendemains : logement, stabilité de l'emploi, déracinement, etc.

On sait qu'aujourd'hui la politique de l'État sur ce point est le découragement systématique quand ce n'est pas l'interdiction pure et simple de l'immigration des familles

⁸ Le patronat avance souvent l'idée que le travailleur migrant entretient sa famille à travers les envois des mandats mensuels. Or le montant de ces envois équivaut approximativement à la part des allocations familiales qui sont retenues par l'État français (voir infra) au lieu d'être versées aux familles des migrants. D'autre part l'entretien de la famille a lieu pour une grande part à partir de l'économie de subsistance. On voit donc que les transferts du pays capitaliste industriel vers le pays fournisseur de main-d'œuvre, nécessaires à l'entretien de la famille restée au pays, sont minimes par rapport au coût que représenterait cet entretien des proches en Europe du Nord.

Si l'on peut prendre le nombre des naturalisations pour en déduire l'intégration, nous pouvons assurer qu'elle est très faible : chaque année l'État naturalise 30 000 personnes sur 3,5 millions d'immigrés. Et la plupart des naturalisés appartiennent à d'autres couches plus aisées de la population : Polonais entrés entre les deux guerres, Italiens et Espagnols fixés depuis une génération et totalement intégrés.

D'autre part, l'instruction, l'éducation ou la formation professionnelle des travailleurs immigrés est sciemment délaissée. 60 à 80 % d'entre eux ne savent ni lire ni écrire. Seulement 1 à 2% d'entre eux suivent les cours de F.P.A. (Formation Professionnelle des Adultes). Toute formation professionnelle favoriserait l'intégration et réclamerait ainsi directement ou indirectement des augmentations de salaires, allant ainsi à l'encontre de la fonction première de l'immigration. Ainsi, l'existence de certains d'entre eux a perdu toute humanité. Leurs salaires leur permettent seulement la satisfaction des besoins primaires.

Tout est mis en œuvre pour abaisser ou pour maintenir le plus bas possible leur niveau d'aspiration afin d'en faire les parias de la société, afin de les moins payer encore.

2 - L'EMPLOI DE LA MAIN-D'OEUVRE IMMIGREE LIMITE LE DEVELOPPEMENT DES FORCES PRODUCTIVES

À court terme et quelquefois à moyen terme le capitaliste économise son capital en employant une main-d'œuvre mal payée à la place d'une machine fort coûteuse. Voyons comment :

Dans deux usines possédant le même taux d'exploitation (100% par exemple) et le même capital total ($C + V = 500$) nous pouvons observer :

- Usine 1 : $C = 400$; $V = 100$; $pl = 100$; taux de profit = $pl/V+C$ soit $100/100+400 = 20\%$
- Usine 2 : $C = 250$; $V = 250$; $pl = 250$; taux de profit = $250/250+250 = 50\%$

Dans la seconde usine dont la composition du capital organique (C/V) est plus faible que dans la précédente, le taux de profit est plus élevé. De plus, dans la première usine une masse importante de capital est immobilisée, freinant considérablement la vitesse de rotation du capital.

On montre ainsi l'avantage que peut retirer le capitaliste de l'emploi de main-d'œuvre et non de machines. Nous ne devons pourtant pas oublier la concurrence capitaliste qui pose les limites de cet avantage de l'emploi de la main-d'œuvre. Car si le prix de revient des marchandises produites par cette main-d'œuvre est plus élevé que la moyenne des prix de revient des mêmes articles sur le marché, une telle production n'est plus viable. C'est là qu'entre en jeu la main-d'œuvre immigrée avec ses bas salaires : alors que l'emploi de nationaux accroîtrait le prix de production au-delà du prix de production mécanisée, l'emploi d'immigrés permet dans certains cas de maintenir un prix de production plus bas que celui d'une production mécanisée.

Voilà en quoi l'emploi de la main-d'œuvre immigrée permet au capitaliste de se dispenser de l'avance d'un capital constant élevé, d'avoir une vitesse de rotation du capital plus élevée et de maintenir un taux de profit avantageux.

Mais ceci ne peut avoir lieu sans contrepartie : le rapport Calvez⁹ tirait aussi cette sonnette d'alarme : « Le recours à une main-d'œuvre abondante et à salaires moins élevés peut être, pour les secteurs intéressés, un frein relatif à la modernisation de leurs équipements ».

C'est déjà reconnaître la déformation des forces productives inhérente au mode de production capitaliste¹⁰.

3 - LA MAIN-D'ŒUVRE IMMIGREE NE PERCOIT QU'UNE FAIBLE PART DE SALAIRE INDIRECT

Nous avons analysé jusqu'à présent l'utilisation de la main-d'œuvre immigrée dans le cadre de l'abaissement du salaire direct de la force du travail (V) pour contrecarrer la baisse tendancielle du taux de profit. Nous allons observer maintenant les avantages de l'utilisation d'une telle main-d'œuvre au niveau de la réduction du salaire indirect, laquelle bénéficie globalement au patronat et à l'État asservi par la fraction hégémonique du capital, à savoir le capital monopoliste.

En effet, le coût de reproduction de la force de travail ne se mesure pas seulement par le salaire direct versé par l'employeur. Il existe un salaire indirect (éducation, équipements collectifs, transferts sociaux divers, etc.) versé par l'État ou divers organismes para-étatiques. La limitation du montant de ce salaire indirect tend à diminuer V globalement. En voici plusieurs aspects.

a - Une main-d'œuvre toute élevée

La main-d'œuvre arrivant de l'étranger est toute élevée. C'est le pays déjà « sous-développé » qui en a fait les frais et le pays développé ou plutôt le patronat du pays développé qui en tirera les profits. Le fait que cette main-d'œuvre soit déjà en condition de travail abaisse le coût social de reproduction de la force de travail immigrée et abaisse d'autant (V) globalement dans l'équation du taux de profit ($p/(V+C)$).

Ce phénomène n'échappe pas aux hauts fonctionnaires français. Ainsi, M. Calvez pouvait citer parmi les avantages de l'emploi de cette main-d'œuvre « l'économie du coût de la première éducation des immigrants directement recrutés pour le travail ».

Ce n'est pas les 400 ou 700 francs envoyés chaque mois par les travailleurs qui financent entièrement la reproduction dans le pays d'origine, celle-ci comprenant, outre la nourriture et les vêtements des enfants, l'entretien de la mère.

b - Les assurances sociales ne bénéficient que très faiblement aux immigrés

⁹ Rapport Calvez du 25-26 février 1969 au Conseil Économique et Social, Paris, 1969.

¹⁰ Une question reste à approfondir que nous ne faisons que soulever. Elle fait appel au transfert de plus-value d'une branche de production à une autre. Or les travailleurs immigrés sont principalement employés dans les branches anciennes (bâtiments, textile, automobile...) où la plus-value est soustraite au profit d'autres secteurs. La firme Citroën, par exemple, employant un grand nombre d'immigrés, a eu de tels frais d'investissements durant quatre ans. Bien sûr l'accroissement du capital constant dû à la concurrence en est en partie responsable. Mais il reste que l'emploi d'immigrés, dans une telle branche, à la place de Français, abaisse V dans notre équation et maintient donc le taux de profit à un certain niveau. Par là-même l'emploi d'immigrés permet à Citroën de ne pas périliter, menacée qu'elle est par les branches avancées de la production qui lui arrachent une grande part de la plus-value produite dans ses ateliers. On peut d'ailleurs remarquer que ces branches dominées par d'autres et employant un fort taux de main-d'œuvre immigrée sont aussi celles qui se décentralisent en province à la recherche d'une main-d'œuvre rurale bon marché et sans tradition de lutte.

La population française est une population relativement vieille, c'est-à-dire que le rapport des personnes âgées inactives sur la population totale est élevé. D'autre part, les enfants improductifs, en raison de la prolongation de la durée de scolarisation, sont eux aussi nombreux dans la population. Ces deux facteurs signifient que le rapport personnes âgées et enfants sur la population totale est fort élevé.

concluLà un . .Iort taux d'inactivité de la population française.

C'est dire aussi qu'une importante part de la production (produite par les actifs) est consommée par les inactifs. La consommation de biens par cette force de travail potentielle ou par cette force de travail « usée » et donc inutilisable coûte cher à la classe monopoliste, puisque par définition, ces inactifs ne produisent pas de plus-value. D'autre part les biens consommés par les personnes âgées et les enfants ne pourront pas être exportés, ce qui est un handicap dans une économie ouverte.

Or, la main-d'œuvre immigrée est une population essentiellement active (donc productrice de valeur et de plus-value) très rarement accompagnée par ses parents inactifs (enfants, femmes, personnes âgées). Caractérisée par un fort taux d'activité, cette population tend à relever le taux d'activité des Français. En augmentant la production sans augmenter le salaire indirect, la population immigrée tend à abaisser globalement (V).

Ce phénomène est particulièrement visible au niveau de la Sécurité Sociale et des caisses de retraites. Alors que le travailleur immigré et son patron cotisent aux deux caisses, les pensions versées par les caisses de retraites ne reviennent pas complètement aux travailleurs immigrés. Ces cotisations alimentent des caisses qui verseront des retraites aux Français.

D'autre part, le travailleur immigré ne bénéficie pas entièrement de la Sécurité Sociale puisqu'il cotise pour sa femme et ses enfants et que ceux-ci, restés dans le pays d'origine, n'ont pas droit aux remboursements des frais médicaux ou pharmaceutiques. Ainsi, contrairement à ce qui est souvent affirmé, la Sécurité Sociale n'est pas mise en difficultés par les travailleurs immigrés. Ceux-ci sont d'ailleurs consommateurs de la Santé Publique essentiellement parce qu'ils couvrent plus de risques (tuberculose en raison de l'insalubrité du travail et du logement, accidents du travail, etc.) que la population française.

c - Allocations familiales et logements des migrants

Si nous considérons les allocations familiales, la même situation règne : l'immigré et son patron cotisent. Mais le père resté « au pays » ne recevra qu'une faible part des allocations familiales qui sera fixée en parité avec les allocations familiales du pays d'origine :

Allocations familiales mensuelles en francs par mois (1973)

	Français	Italien	Espagnol	Algérien	Portugais
Famille 2 enfants	156,68	64,33	58	48	33
Famille 5 enfants	531,63	225,90	220	120	89
Famille 8 enfants	887,27	361,44	376	nc	143

La différence entre le montant de l'allocation familiale versé à une famille française et celui versé réellement à une famille immigrée rejoint les caisses du Fonds d'Action Sociale (F.A.S.)

dont le but principal est la construction de logements à travers sa filiale la SONACOTRA. Cette société nationale de construction de logements de travailleurs réalise principalement des Foyers pour célibataires et « isolés » et des habitations bon marché de type P.S.R. (Programme Social de Relogement). Le F.A.S. aide aussi au financement d'Habitations à Loyer Modéré (H.L.M.). En retour l'office d'H.L.M. concerné doit loger un certain pourcentage de familles immigrées. La SONACOTRA réclame des loyers relativement élevés pour de petites chambres. C'est ici l'origine des nombreuses grèves des loyers menées par les travailleurs migrants contre la SONACOTRA qui entendait augmenter les loyers.

Quant aux autres équipements collectifs (espaces verts, centres culturels, théâtres, installations sportives, etc.), il est bien évident que pour l'État ou le patronat, l'emploi d'une main-d'œuvre immigrée en dispense aisément.

Le financement des logements par des fonds issus de la Caisse d'Allocations Familiales, puis la limitation des équipements et des biens de consommation collective, réduisent considérablement le coût social de la reproduction de la force de travail. Ils réduisent globalement (V) dans notre équation du taux de profit ($p/V+C$) au moment où (C) croît inéluctablement. Ce qui freine, au moins momentanément, la baisse tendancielle du taux de profit.

4 - MAIN-D'ŒUVRE IMMIGRÉE ET ARMÉE DE RÉSERVE

Pour K. Marx, l'armée de réserve est une masse d'individus, en général une masse de chômeurs qui fait pression sur les salaires des travailleurs. Au XIX^e siècle, il n'était pas rare de voir le patron débaucher plusieurs dizaines d'ouvriers trop revendicatifs pour employer autant de chômeurs dociles. Une demande d'emplois plus grande que l'offre caractérisait cette situation. A-t-elle encore cours ? Les immigrés forment-ils cette armée de réserve ? Nous pouvons le penser.

a - Pression directe.

La pression que fait peser la masse des chômeurs immigrés sur les salaires ne peut concerner que les salaires des catégories professionnelles présentes parmi les immigrés, c'est-à-dire principalement les manœuvres et les O.S.

Cette masse de chômeurs immigrés (jusqu'à 40% et plus parmi les arrivants et en moyenne de 15 à 20% parmi les actifs) fait pression sur les salaires et sur la stabilité de l'emploi des manœuvres et O.S., qu'ils soient d'origine française ou étrangère. Et le rapport Calvez précise : « Dans le contexte actuel de l'emploi, un climat défavorable de concurrence tend à s'instaurer, notamment avec les jeunes non-qualifiés à la recherche d'un travail ».

Enfin, nous considérons que l'armée de réserve n'est pas seulement, et pas principalement dans la masse de chômeurs immigrés déjà en France, mais dans la population des pays d'origine qui se prépare à émigrer. Car cette « surpopulation relative » que K. Marx qualifie de *latente* pour

souligner combien elle est disponible et inépuisable constitue la véritable armée de rechange. C'est que « les mêmes causes qui développent la force expansive du capital développent la force de travail disponible »¹¹

b - Pression indirecte.

C'est à partir de cette constatation que nous pouvons parler d'une pression indirecte – combien plus importante – de la main-d'œuvre immigrée sur le salariat français. Depuis la Seconde Guerre mondiale et jusqu'au début de la crise économique (aux environs des années 1960), la France comme tous les pays d'Europe du Nord manquait de bras. C'est le fait de la production capitaliste qui a besoin de nouveaux prolétaires pour mettre en valeur le capital sans cesse élargi.

Il s'ensuit nécessairement une offre d'emplois plus grande que la demande d'emplois, qui pouvait amener une tension sur le marché nationale de l'emploi sans la venue des immigrés. Cette tension aurait eu pour principal effet une hausse des salaires qui ne convenait guère aux capitalistes...

La limitation de l'offre d'emplois pouvait être aussi obtenue par une accélération de la mécanisation et de l'automation. Cette issue, accroissant la part du capital constant dans l'entreprise, exacerbait la tendance à la baisse du taux de profit, tout en nécessitant une accumulation capitaliste sur une échelle toujours plus grande.

Pour le capitalisme français, l'immigration massive de manœuvres et d'OS solutionnait les deux aspects du problème : salaires contenus et limitation du développement des forces productives (frein à l'accroissement généralisé de C).

Ici les immigrés ne forment pas véritablement une armée de réserve au sens que donnait K. Marx à cette expression, mais plus exactement ce que l'on pourrait appeler une masse de pression. Ce ne sont d'ailleurs pas seulement les immigrés qui constituent cette masse de pression, mais bien plus encore cette force de travail potentielle restée dans le pays d'origine.

Nous précisions précédemment que les immigrés font pression directement sur les salaires des manœuvres et des OS, comme nous venons de le voir, ils font pression sur *tous* les salaires par leur nombre effectif et surtout potentiel.

Ils jouent aussi un autre rôle, celui de piston dans le « grand cylindre des échelons de la stratification sociale » française : aujourd'hui la spécialisation et la qualification professionnelle comptent beaucoup dans l'emploi industriel. Or les immigrés souvent analphabètes, issus de milieux ruraux ne possèdent ni l'une ni l'autre. Et la pression se fait par la base des sans-formation français qui ayant fréquenté l'école, vivant dans une société industrielle acquièrent très vite une certaine formation professionnelle. Lesquels poussent, vers le haut de nouvelles

¹¹ Karl Marx, *Le Capital*, op.cité.

couches de travailleurs qui reçoivent une formation supplémentaire.

Ces salariés deviennent les ouvriers qualifiés, voire les techniciens dont a besoin le capitalisme dans une production toujours plus complexe tandis que les travailleurs immigrés sont assignés aux postes pénibles et souvent insalubres au bas de la hiérarchie professionnelle.

Enfin, ces travailleurs immigrés, en tant que main d'œuvre d'appoint ont le gros avantage de pouvoir être expulsés en cas de chômage consécutif à une crise ou à une récession. Ainsi en 1930, plusieurs dizaines de milliers de Polonais furent renvoyés dans leurs foyers.

Le rapport Calvez est d'ailleurs fort clair sur ce point : l'immigration doit être « organisée dans le cadre d'un processus d'introduction rapide lié autant qu'il est possible aux demandes des secteurs d'activité intéressés et en coopération avec le pays d'origine (...). Il y aurait même lieu d'étudier la possibilité d'inclure dans les conventions conclues avec les pays d'émigration l'organisation du retour des travailleurs qui se trouvent en chômage prolongé en France ».

Le refus des pays fournisseurs d'accepter une telle procédure a conduit l'État français, lors de la récession actuelle qui traverse l'économie du pays, à inciter les travailleurs migrants au retour en leur versant un million d'anciens francs. L'échec de cette « politique du million » souligne combien elle est dérisoire face à la multiplicité des problèmes créés par les formidables transformations sociales et psychologiques, occasionnées par ces migrations internationales.

Enfin, le développement des campagnes ouvertement racistes va dans le même sens que la politique du million quant à l'incitation au retour. La *Revue d'Économie Politique* affirmait : « L'immigration ne profite pas tellement à l'entrepreneur (sauf dans les cas de ségrégation), Elle profite à toute la communauté du pays développé qui pourtant perçoit ce profit comme un coût (logement, formation, services collectifs)¹² ».

Il y a là double mystification. Nous avons vu précédemment en quoi seul le capital monopoleur profite de cette immigration puisque directement ou indirectement (transfert de valeur d'une branche à l'autre) : la plus-value extorquée lui revient.

D'autre part, dire que l'immigration profite à toute la communauté du pays développé, c'est négliger que les sommes versées par le patronat au titre de l'emploi de la main d'œuvre immigrée aux diverses caisses d'assurances sociales permettent à l'État autant d'économies puisqu'elles ne s'accompagnent pas des prestations dues (voir infra). On peut lire ces économies dans les milliards de francs que doit l'État-patron à la Sécurité Sociale au titre d'employeur de millions de salariés, ou au fait qu'il dispense le ministère de la Santé de certains investissements hospitaliers pour en charger les caisses des assurances sociales. Ce sont autant d'économies qui pourront alimenter les subventions au capital monopoliste d'une sidérurgie ou d'un Citroën défaillants.

Par contre, nous avons déjà montré comment l'État imposait aux collectivités locales gérées par

¹² A. Frois, « Capital humain et migrations internationales », *Revue d'Économie Politique*, vol. 74, n° 2.

les partis d'opposition la prise en charge du logement et de certaines consommations collectives (écoles, cantines, dispensaires...) de la main-d'œuvre immigrée. Ce qui contraignait ces municipalités à lever de nouveaux impôts sur la population locale.

De telles conditions établissent les bases d'un racisme savamment orchestré par l'État. Et le racisme a une fonction bien définie. Camouflant les rapports de classe, il fait passer le conflit d'intérêts entre Français et immigrés, ou même entre ethnies d'immigrés différentes.

Bien entretenu par des journaux comme *Minute*, *L'Aurore*, le *Parisien libéré*, etc. ou par les radios périphériques, il a pour but de retarder la prise de conscience par les travailleurs de leur exploitation en resserrant avant tout les liens entre exploités et exploités d'une même ethnie.

5 - MAIN-D'ŒUVRE IMMIGRÉE ET IMPÉRIALISME

Il a été souvent mis en avant l'avantage que pouvaient retirer les pays fournisseurs de main-d'œuvre quant à l'importante rentrée de devises que constitue l'envoi des mandats des émigrés à leur famille. Par exemple le montant des envois des émigrés algériens équivaut à plus de trois fois les exportations agricoles en 1976 (pour seulement 7% des exportations d'hydrocarbures).

En fait, ces transferts en devises sont utilisés pour l'achat de biens de production ou de biens de consommation dans les formations sociales capitalistes avancées. C'est-à-dire qu'elles sont destinées à la réalisation d'une valeur (et d'une plus-value) déjà créée dans ces pays. Ces devises retournent donc dans les formations sociales capitalistes industrialisées où elles terminent leur cycle en contribuant au maintien de l'équilibre du système capitaliste lui-même.

On pourrait ainsi montrer comment ces transferts de devises peuvent s'apparenter à une tentative de l'impérialisme d'intégrer l'économie des formations sociales dominées aux besoins de la division capitaliste internationale du travail. Mais il ne s'agit que d'une tentative et c'est aux dirigeants des pays concernés de s'y opposer, par exemple par une politique économique visant à l'instauration de l'indépendance économique nationale, c'est-à-dire par la création d'un système productif cohérent et intraverti. Ce n'est donc pas l'utilisation des devises pour l'achat de biens à l'étranger qui peut être mise en cause, mais la nature de ces achats et leurs destinations, ou plus précisément, la possibilité pour l'impérialisme de perpétuer et de développer ce marché-dominance.

Par ailleurs, on a longtemps parlé du bénéfice que pouvait retirer les pays fournisseurs de main-d'œuvre de la formation professionnelle que recevaient les travailleurs migrants en Europe du Nord. Il faut démystifier cette prétendue « aide » que les pays industrialisés accorderaient ainsi aux pays en voie de développement.

Tout d'abord, ces travailleurs ne reçoivent aucune formation puisqu'ils restent manœuvres ou O.S.. Seulement 1 à 2% d'entre eux participent à des stages de formation professionnelle pour adultes. Ils n'acquièrent en fait que ce qui est communément appelé la « mentalité industrielle » : assiduité au travail, ponctualité, soumission aux chefs. Il s'agit donc plus de leur adaptation au monde industriel et de l'intériorisation de la division capitaliste du travail que

d'une formation professionnelle.

Quand ils retournent dans leur pays, leur adaptation à l'usine ou leur maigre formation est inutile (servir une presse, coffrer, etc.). En France, leur travail est toujours le plus abrutissant et le plus aliénant des travaux industriels ou du bâtiment. Il leur manque toujours la connaissance de la totalité de la réalisation, et la vue englobante nécessaire à toute initiative. Enfin, les quelques milliers d'ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés refusent dans la plupart des cas de retourner au pays. Nous reviendrons dans un prochain article sur les origines de ce refus à propos des difficultés de la politique de réinsertion industrielle en Algérie. En tout état de cause, la rareté de la main-d'œuvre hautement qualifiée dans les pays en voie de développement pourra difficilement être compensée par le retour des travailleurs migrants.

En face du transfert de fonds des pays industrialisés vers les pays en voie de développement et de la pseudo formation professionnelle de la main d'œuvre immigrée, nous avons l'accroissement des profits des monopoles capitalistes des pays développés à travers la reproduction élargie de la production capitaliste.

En résumé, par son avance technologique et le capital accumulé qu'il possède le capitalisme du Centre a la faculté d'exploiter la main d'œuvre (après les matières premières !) des pays pauvres qui lui achèteront les produits que leurs hommes ont fabriqués.

L'immigration en Europe du Nord de la main d'œuvre issues des formations sociales économiquement dominées fait partie du pillage du tiers-monde par les pays capitalistes avancés. Cette forme particulière du pillage est l'héritage et le prolongement des effets du capitalisme colonial en Afrique qui, en détruisant les structures sociales existantes, a séparé les producteurs de leurs moyens de production, libérant ainsi une importante force de travail sans cesse accrue.

L'immigration d'une main d'œuvre bon marché participe à la reproduction des rapports de production capitalistes au sens où elle permet d'atténuer les effets des contradictions du mode de production capitaliste : elle permet une valorisation plus grande du capital, elle autorise l'accroissement du taux de rotation du capital par une diminution relative des investissements fixes, enfin elle constitue l'un des facteurs de lutte contre la baisse tendancielle du taux de profit.

Par là-même, la main d'œuvre immigrée issue des pays du tiers-monde contribue au développement du capitalisme en Europe du Nord, accroissant ainsi les écarts de niveaux de développement des forces productives entre les régions. Loin d'être un paradoxe, cette situation est partie prenante de la domination impérialiste.

